

Au Collège Echevinal

de la Commune d'Esch-sur-Alzette

Monsieur le Bourgmestre,

Messieurs les Echevins,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir mettre la modification budgétaire suivante à l'ordre du jour du conseil communal du 30 septembre 2022 :

Diminuer l'article « 3/933/615212/99002 Excursions scolaires spécifiques – enseignement fondamental » d'une tranche de 45.000,00.-€ et augmenter l'article « 3/932/648120/99001 – Subvention (convention) – Pedibus asbl » d'une tranche de 45.000,00.-€.

Après modification, les nouveaux crédits se présentent donc comme suit :

Exercice	Article	Crédit avant modification	Crédit après modification
2022	3/933/615212/99002	200.000.-	155.000.-
2022	3/932/648120/99001	125.000.-	170.000.-

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'expression de mes sentiments distingués.

Esch-sur-Alzette, le 14 septembre 2022

Schoettert Chantal

Service scolaire